



Supplément mi-mandat 2014-2020

Le mot de l'équipe municipale

A l'occasion de ce numéro de Juin de Juvigny Info,

l'équipe municipale a tenu à vous faire part d'un premier bilan de son action à mi-mandat, pour la commune et l'agglomération, avec les sujets déjà traités et ceux qui sont en cours.

La liste n'en est pas exhaustive, mais permet de passer en revue les plus significatifs.

Dans ce supplément, nous présentons également les éléments budgétaires afin de situer les engagements de la commune au niveau financier.

Courant septembre, nous inviterons les habitants qui le souhaitent à une réunion publique d'information sur l'ensemble des projets, une réunion décalée pour des questions d'agenda.

Il faut également savoir donner l'information en ayant un certain nombre de certitudes.

L'équipe municipale reste à votre disposition pour échanger sur sa gestion et les projets en cours.

Merci pour votre compréhension.

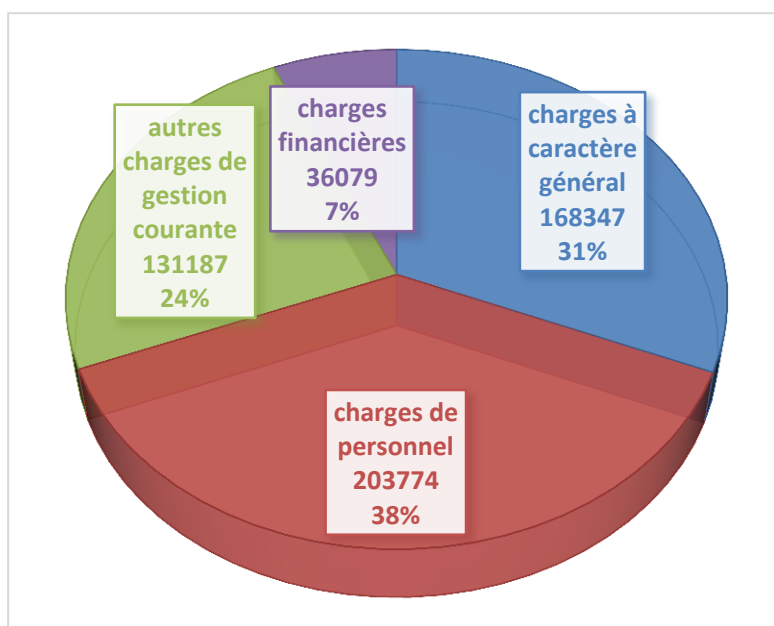
Et à nouveau, bonne lecture !

En quelques tableaux, nous dressons la situation financière de votre commune, les grandes masses des dépenses et des recettes, les capacités de financement et les tendances.

Les dépenses de fonctionnement

- Des charges financières qui restent modérées et qui sont dues au portage du projet « la Savoie » et aux annuités du Syane (investissements dans l'éclairage public et enfouissement des réseaux).

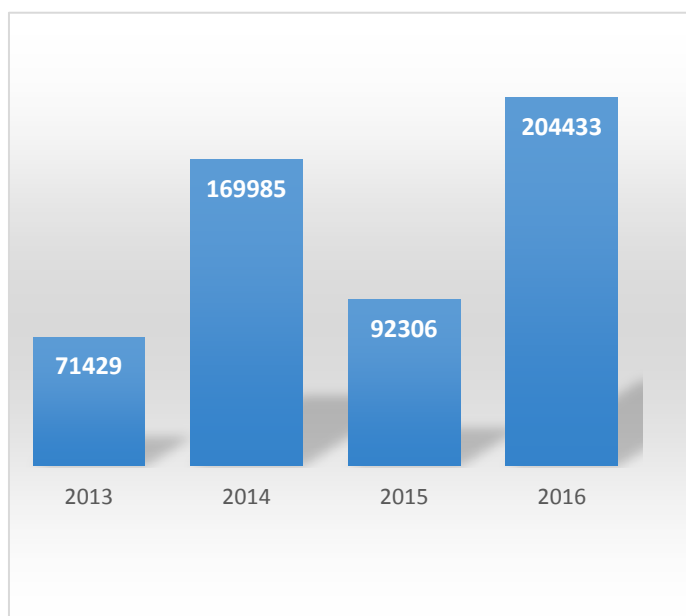
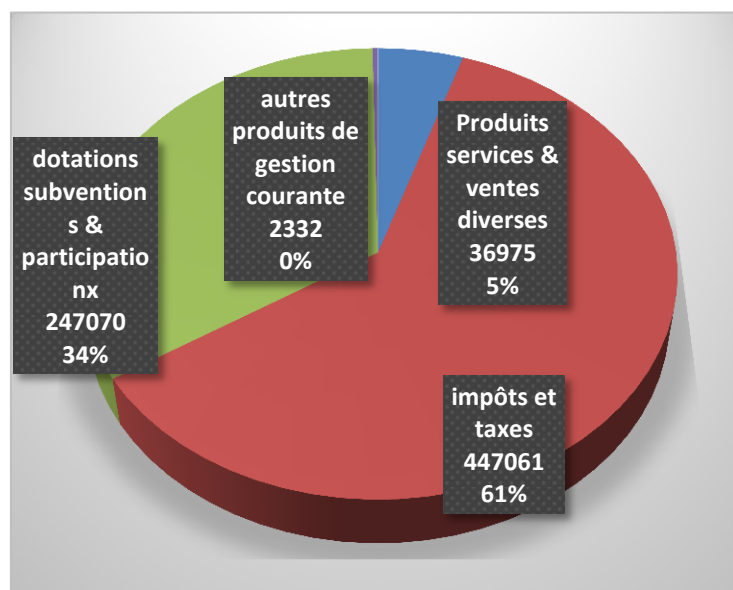
- Des charges de personnel pour près de 40% du fonctionnement depuis la mise en place des rythmes scolaires et la prise en charge de la cantine et de la garderie par la commune.



Les recettes de fonctionnement 2016

L'essentiel de nos recettes est constitué :

- des impôts et taxes, c'est-à-dire de la part communale des taxes foncières et d'habitation due par les citoyens, et de la compensation fiscale que nous verse Annemasse Agglo.
- des dotations et subventions principalement constitués par les fonds frontaliers.
- les produits des services correspondent essentiellement au fonctionnement en régie de la cantine, de la garderie, etc.



Les dépenses d'équipement

L'évolution forte en 2016 est liée à l'achat du terrain de « La Savoie » en portage.

Le résultat de l'exercice 2016

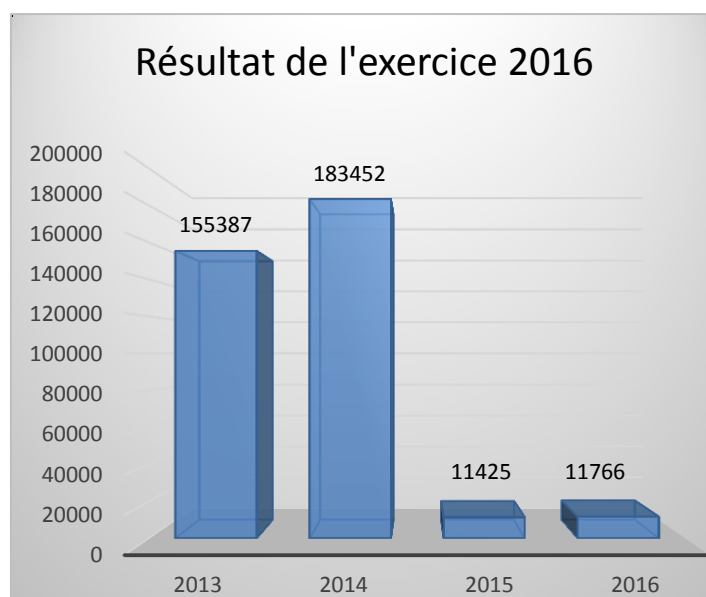
Les investissements sont financés par les résultats du budget de fonctionnement. Ils sont variables d'une année à l'autre, car certaines factures d'investissement peuvent être payées l'année suivante.

Le niveau 2016 correspond à une capitalisation foncière importante en rapport avec le projet « La Savoie »

Le résultat représente la capacité de la commune à économiser pour se constituer un autofinancement.

La baisse spectaculaire de 2015 et 2016 correspond à la hausse des frais de fonctionnement suite à la mise en place des services scolaires et à la prise en charge des annuités de l'Etablissement Public Foncier.

Cette capitalisation foncière reviendra dans les comptes de la commune lors de la réalisation du projet « la Savoie » (101 K€).



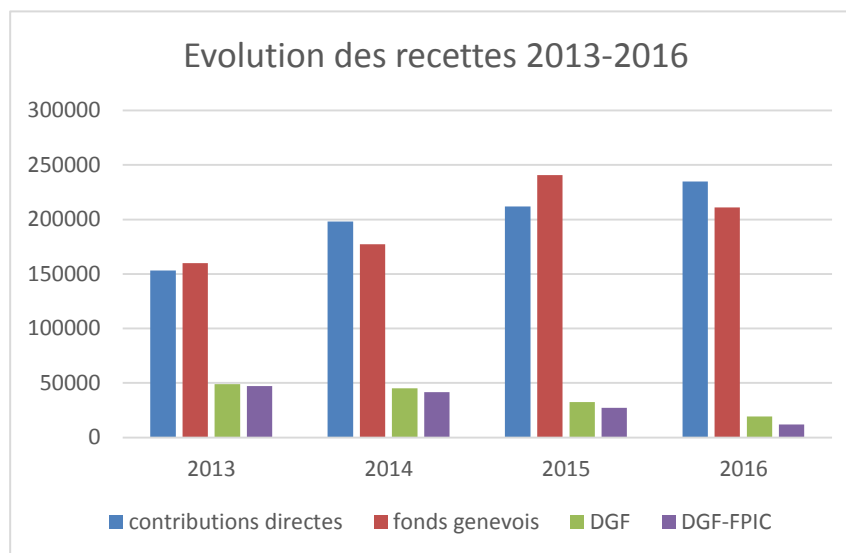
Le détail des recettes

Les **contributions directes** représentent les impôts que payent les habitants (taxe d'habitation) et les propriétaires fonciers (taxe sur le foncier bâti et non bâti).

Les **fonds Genevois** varient à la hausse sous l'effet des évolutions de la parité des monnaies et du nombre de frontaliers.

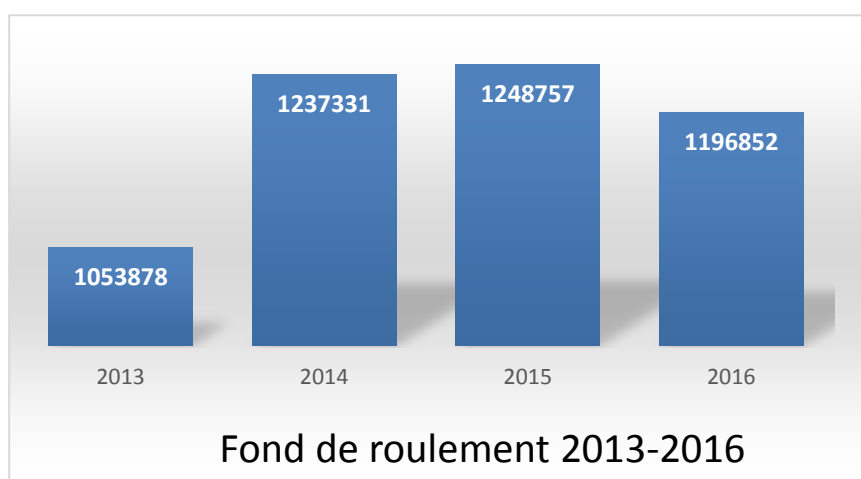
La Dotation Globale de Fonctionnement est **la contribution de l'Etat** aux finances locales.

Quant au « Fond de Péréquation des Recettes Fiscales », c'est un prélèvement sur les territoires riches. La somme des deux constitue la contribution nette de l'Etat au budget de la commune.



Les évolutions

Malgré une capacité d'épargne qui diminue du fait d'une évolution structurelle des charges, **la situation financière de la commune reste bonne et son épargne à un niveau élevé.**



Face à la diminution des dotations de l'Etat nous avons la chance d'avoir une fiscalité locale dynamique grâce aux fonds Genevois et aux bases fiscales qui augmentent (nouvelles constructions).

Les taux d'imposition de la commune sont parmi les plus faibles du département de la Haute-Savoie. Nous avons choisi de les faire évoluer lentement chaque année pour éviter toute évolution contrainte et brutale.

La Savoie

Le projet de La Savoie lancé très concrètement au 2^{ème} semestre 2016 avec l'appel à candidature, avance.

Le temps de la décision reste long, car l'équipe municipale cherche à remplir des objectifs ambitieux sur une opération qui doit être intégrée dans le village, faire l'objet d'une gestion de projet maîtrisée et un engagement financier qui ne grève pas ses capacités de financement pour les projets futurs de la commune.

Les candidats se sont présentés sous forme de groupements promoteur/architecte. Ces entreprises ont été sélectionnées en fonction de leurs références, la cohérence de l'équipe projet et la qualité de leur lettre d'intention.

Ce sont 19 candidatures réceptionnées en fin d'année 2016, puis 4 retenues et auditionnées sur la base de projet détaillé au premier semestre 2017 :

SOGIMM/De Jong, EDIFIM/Geronimo, CREDIT AGRICOLE Immobilier/Cheysson, IMAPRIM/Arcane.

Une attention est apportée dans les analyses des dossiers à l'insertion des bâtiments et des nouveaux espaces dans l'existant, la typologie des logements, le partage des espaces privés et publics, la circulation, le stationnement et les cheminements piétons, et l'équilibre économique du projet

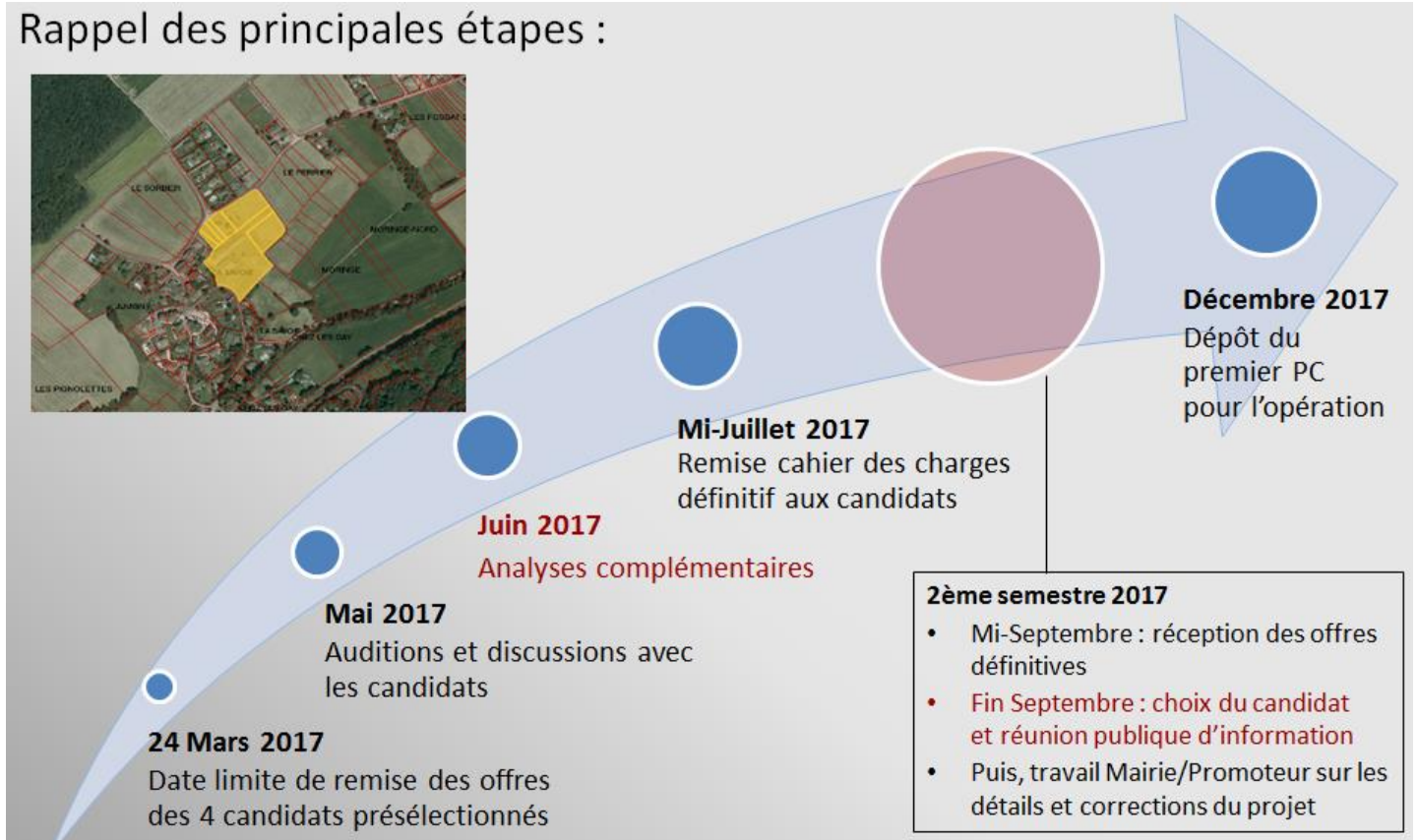
C'est pourquoi, le temps d'analyse avec les promoteurs et nos partenaires associés notamment SA Mont-Blanc, Annemasse Agglo et le CAUE, nécessite des échanges sur ces différents axes.

Après l'audition des 4 candidats retenus début mai, les consultations complémentaires sont en cours jusqu'en juillet, avant de produire un cahier des charges sur la base duquel les candidats livreront leurs projets définitifs à la commune mi-septembre.

Compte tenu de nos obligations vis-à-vis des candidats avec lesquels nous échangeons actuellement, et de la procédure en cours, nous ne pouvons pas partager plus avant le détail de ces projets avec les habitants.

Ainsi, une réunion publique aura lieu fin septembre pour présenter le projet retenu et le justifier.

Rappel des principales étapes :



Le plan de circulation

En parallèle du projet de la Savoie et des préoccupations en matière de sécurité routière échangées lors d'une précédente réunion publique en février 2016, il est apparu des plus utiles de lancer une analyse de la circulation sur l'ensemble du territoire (trafic dans la commune, trafic pendulaire et déplacements doux).

Cette étude lancée en Juin 2016 est en cours de finalisation, suite à des analyses complémentaires réalisées au printemps 2017 sur les Curtines.

Le temps d'échanger avec les techniciens qui ont mené ces analyses et de travailler ces conclusions au niveau du Conseil Municipal, une présentation des options possibles sera réalisée en septembre.

Crèche

Dans le cadre du lancement du bâtiment multiservices Altéa, la commune a acquis 3 berceaux au sein de la crèche Capitou.

Cette structure a vocation à répondre aux besoins de crèche pour les entreprises du parc Altéa et les communes avoisinantes : Machilly, Saint Cergues, Cranves-Sales et Juvigny, voire d'autres communes qui le souhaiteraient.

Sur critères édictés par la Caisse d'Allocation Familiale et par Saint-Cergues, Machilly et Juvigny, la commune a attribué ces berceaux lors d'une première commission en mai dernier. Une nouvelle aura lieu début 2018.



Conseil Municipal des Enfants

La commune a souhaité soutenir l'engagement des enfants âgés de 8 à 10 ans, qu'ils soient scolarisés ou non à l'école de Juvigny, dans la création d'un Conseil municipal des Enfants.

Après une année de fonctionnement, le Conseil a été élargi aux enfants de 6^{ème} afin qu'ils poursuivent les sujets déjà ouverts.

Au-delà de l'éducation aux institutions et au fonctionnement d'une commune, les enfants ont réellement participé à des actions concrètes (mise en place des poubelles, cérémonie du 11 novembre) et même initié des projets plus lourds – sécurisation piétonne de La Plantaz et de Paconinges, en commun avec le Conseil Municipal des adultes.

Le Conseil Municipal des Enfants a également souhaité prendre l'avis de tous les jeunes du village, de 0 à 18 ans, accompagnés de leurs parents sur les projets futurs et l'animation du territoire.

Ce rendez-vous a connu un succès très limité. D'autres occasions viendront.

Travaux de sécurisation routière

La sécurisation piétonne du secteur de la Plantaz nécessite au préalable l'enfouissement des réseaux, dont les études sont en cours pour des travaux qui devraient débuter en fin d'année 2017.

Il en va de même pour le secteur de Paconinges pour lequel un avant-projet a été établi.

Temps d'Apprentissage Périscolaire et Service animation

Depuis septembre 2014, le service d'Animation est monté en puissance.

Au-delà du besoin de répondre à la réforme des rythmes scolaires, il était en effet clair pour tous qu'il était nécessaire de professionnaliser le service de cantine et la garderie.

Le Service Animation a également pour vocation d'aller au-delà du service périscolaire en proposant des événements pour les familles en partenariat ou non avec les associations selon les cas : Carnaval, Chasse aux trésors, Moyen-Age, animation thématique, etc.

De plus, la commune assure la gratuité de la session du TAP et tient à maîtriser les coûts de la cantine et du périscolaire, en comparaison à des structures plus grandes ou à d'autres collectivités.



Réfection et mise aux normes des bâtiments communaux

La salle communale et l'école ont fait l'objet de mise aux normes pour l'accès handicapés aux sanitaires.

A cette occasion, des travaux lourds de désamiantage ont été menés à l'été/automne 2016, malgré les faibles surfaces concernées.

De plus, la salle communale a été repeinte afin d'offrir un environnement agréable, car elle est très sollicitée par la cantine et le périscolaire, les événements de la commune et les manifestations privées.



De manière générale, la commune a fait l'inventaire des travaux et investissements potentiels à long terme – au-delà même du mandat en cours, afin d'en faciliter l'arbitrage et la planification dans les années à venir.

Equipped de l'école

La commune a récemment investi dans un tableau numérique pour aider aux apprentissages des élèves des grandes classes de l'école primaire, et reste attentive aux besoins d'équipement informatique.

Les tracés au sol dans la cour seront prochainement repris. Ils servent aux jeux ou aux activités sportives.

Achat d'un terrain pour des futurs équipements publics

La commune a récemment acquis le terrain situé entre la mairie et le cimetière dans le cas d'aménagements futurs – agrandissement école, salle communale.

L'intérêt de ce terrain est sa localisation, sur un axe école – mairie – La Savoie – place de l'église et permettre ainsi une cohérence dans l'aménagement du chef-lieu.



Achat de la maison Baud dite « maison du Garde-barrières »

La commune a préempté et acquis cette maison, afin de maîtriser le foncier de cette zone située au bord de la voie ferrée et en direction du site Altéa, route des Bois Enclos.

Par ailleurs, les terres associées à cette maison jouxtent des emplacements réservés par la commune à des fins de cheminement vers le site d'Altéa et les arrêts de transport en commun.

La commune souhaite également conserver ce bâtiment qui fait partie du patrimoine local.

Après des travaux, ce bâtiment servira de local à usage technique, car il ne dispose pas de raccordement au réseau d'eau et d'assainissement.

Energie et réseau

La commune a réalisé des audits énergétiques des bâtiments communaux pour planifier des travaux visant à réduire les consommations d'énergie.



La commune est également engagée dans un programme pour la gestion préventive des éclairages publics, piloté par le SYANE - syndicat des réseaux électrique et numériques de la Haute-Savoie, qui là aussi a pour objectif de minimiser les consommations et les coûts de maintenance.

Suivi des travaux forestiers

Une vaste superficie de la commune est occupée par la forêt. La municipalité se doit d'assurer le bon suivi de ce territoire en lien avec l'Office National des Forêts, sur l'entretien général ou des questions particulières.

Parmi celles-ci, notons par exemple le remplacement d'épicéas par des feuillus plus adaptés à notre altitude, l'aménagement et la reforestation de la parcelle dédiée au prochain transformateur électrique en limite de la commune voisine de Cranves-Sales.

La participation de la commune au sein de l'agglomération

Parce que la commune fait partie de l'agglomération et qu'elle est aussi la plus petite, elle se doit de s'investir dans des projets au-delà de son propre territoire.



L'équipe municipale participe en particulier aux différentes commissions au sein d'Annemasse Agglo, en particulier sur le transport, l'aménagement économique et foncier, la politique sociale et culturelle. Chaque conseiller fait partie d'une ou plusieurs commissions. Quelques sujets traités à travers celles-ci :

Communication : travail sur la coordination de la communication auprès des habitants avec les différentes collectivités du Genevois (agglomération, offices de tourisme, hôpitaux, etc.).

Economie : lancement d'une pépinière d'entreprises à Annemasse, travail sur la ZAC Etoile-Annemasse-Gare et la future zone d'activité de Borly.

Cohésion sociale et solidarité : participation au vote des subventions aux associations de l'agglo concernant l'hébergement, la précarité, le handicap et la gérontologie, les populations nomades sédentarisées, la prévention et sécurité, les actions sociales, et représentation à leurs assemblées générales.

La commission travaille sur une tarification sociale des transports en commun, élaboration d'un projet social de territoire et les actions qui en découlent comme un projet de crèche itinérante, etc.

Sports/Culture : parmi les projets avancés, la mise en réseau des bibliothèques : Juvigny n'en fait pas partie actuellement mais suit le dossier pour l'avenir.

Transport et environnement : suivi du transport urbain, mise en œuvre du plan de circulation dans l'Agglo, suivi des travaux du tram et du CEVA, gestion des ordures ménagères et du tri sélectif, pollution de l'air.